



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre, le 26 juin 2026

Publication du rapport annuel économique 2025

L'Institut d'émission des départements d'Outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2025 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).

Le rapport annuel de l'IEDOM « Saint-Pierre-et-Miquelon 2025 » – édition 2026 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2025, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse les principaux indicateurs macroéconomiques ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV présente l'évolution monétaire et financière en 2025.

L'année 2025 a été marquée par un fort ralentissement de l'inflation, qui a été principalement dû à une diminution des prix de l'énergie. Le marché du travail connaît une situation de quasi plein emploi. De plus, la consommation des ménages a progressé durant l'année 2025.

L'année 2025 aura également confirmé la dynamique de croissance dans le secteur du tourisme. La pêche, quant à elle, a connu une forte contraction en 2025. La raréfaction du crabe des neiges, les différends persistants avec Terre-Neuve et l'absence de réouverture de l'usine de transformation de Miquelon ont fortement pesé sur le secteur. Enfin, le secteur du bâtiment et des travaux publics a été porté par la construction de logements privés et par quelques chantiers publics, tels que les stations de refoulement des eaux usées, la relocalisation du village de Miquelon, les travaux sur le centre George Gaspard ou encore la démolition de l'ancien hôpital.

L'activité bancaire a été soutenue par les ménages, qui représentent à eux seuls plus des deux tiers de l'encours sain des crédits. La collecte de dépôts des ménages a augmenté de 5,4 % en glissement annuel en 2025. L'encours des crédits d'investissement aux entreprises a continué de reculer.

Le début de l'année 2026 a été marqué par la crise du détroit d'Ormuz, accompagnée d'une hausse marquée des cours du pétrole. Cette situation a ravivé les inquiétudes quant à un retour de l'inflation et à ses effets sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages.

L'IEDOM s'efforce, dans la neutralité et l'indépendance, d'apporter de la visibilité et de la compréhension au travers de publications récurrentes. Par ce présent ouvrage, élaboré avec le concours des acteurs de l'archipel, l'Institut s'attache à apporter aux différents acteurs économiques et institutionnels des données et analyses utiles à la réflexion et à la prise de décision.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Marie URBAN - tél : 05 08 41 06 01, marie.urban@iedom.fr